AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Rapports du commissariat aux comptes Exercice clos au 31 Décembre 2021

Avril 2022

Delta Audit

Delta Audit Associés

Immeuble Tsimahafotsy Lot III 100 PL Bis Rue Ratovo R. Henri Mahamasina Antananarivo 101 Madagascar PO Box 241

Tel : +00 (261) 20 22 278 31 +00 (261) 20 22 653 73 Fax : +00 (261) 20 22 210 95 E-mail :deltadt@deltaaudit.mg

deltadt@deltaddit.m deltadt@moov.mg Site web : www.deltaaudit.com

NIF :3000006925 Stat :69 202 11 1994 000 813 RCS :2003 B 00140

Aux Actionnaires de la Société Airtel Mobile Commerce Madagascar SA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 Décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Airtel Mobile Commerce Madagascar SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de Ariary 7.995.943.444,34 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables des établissements de crédit appliqués à Madagascar (PCEC 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au PCEC 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 14 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

Delta Addit

Sahondra RASOARISOA Partner Lovaniaina RANDRIANARUAONA Expert-Comptable

Audit.Tax.Advisory

AIRTEL MOBILE COMMERCE MADAGASCAR SA

Sommaire

		<u>Pages</u>
1.	RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1
2.	ETATS FINANCIERS	3 - 21
	Tableau A : Bilan Actif	4
	Tableau B : Bilan Passif	5
	Tableau C : Hors Bilan	6
	Tableau D : Compte de résultat	7
	Tableau E : Tableau de flux de Trésorerie	8
	Tableau F : Tableau de Variation des Capitaux Propres	9
	Notes annexes aux Etats Financiers	10 - 21
3.	RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	22 - 23

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Tableau A : BILAN ACTIF (Montant en Ariary (MGA))

		ARIARY (MGA)					
			2020				
ACTIFS		Valeur brute	Dépréciation & Provision	Valeur nette	Valeur nette		
Trésorerie et solde avec la Banque Centrale	5	461.265.936,77	-	461.265.936,77	540.474.100,64		
Bons du Trésor et titres assimilés		-	-	-	-		
Avoirs - Etablissements de crédits	6	73.116.926.413,95	-	73.116.926.413,95	50.291.810.071,66		
Prêts et avances à la clientèle		-		-	-		
Titres d'investissement		-		-	-		
Autres actifs	7	18.582.260.690,07	-	18.582.260.690,07	19.102.678.769,28		
Immobilisations corporelles	3	6.261.567.343,46	(5.102.502.151,17)	1.159.065.192,29	6.533.129,34		
Immobilisations Incorporelles	3	3.093.567.541,44	(2.498.857.458,18)	594.710.083,26	925.245.896,15		
Immobilisations encours	3	231.841.892,73	-	231.841.892,73	56.283.406,66		
Impôts différés - actif	4	185.604.717,11	-	185.604.717,11	38.009.267,46		
TOTAL ACTIF		101.933.034.535,53	(7.601.359.609,35)	94.331.674.926,18	70.961.034.641,19		

Tableau B : BILAN – PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (Montant en Ariary (MGA))

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Note	2021	2020
PASSIFS			
Dettes - Etablissements de crédit		-	-
Dépôt clientèle - Ordinaire	8	58.685.167.184,04	44.566.403.012,17
Dépôt clientèle - Groupe		-	81.929.967,61
Autres passifs	9	13.339.861.795,24	11.808.908.847,15
Emprunts et titres subordonnés	10	-	193.090.311,69
Sous total passifs		72.025.028.979,29	56.650.332.138,62
CAPITAUX PROPRES			
Capital et Réserves		500.000.000,00	500.000.000,00
Réserves		50.000.000,00	50.000.000,00
Résultat net		7.995.943.444,34	5.107.504.271,86
Report à nouveau		13.760.702.502,56	8.653.198.230,71
Sous total capitaux propres	11	22.306.645.946,89	14.310.702.502,57
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		94.331.674.926,18	70.961.034.641,19

Tableau C : HORS BILAN Situation arrêtée au 31 Décembre 2021

		ARIARY (MGA)			
	Note	2021	2020		
Engagements donnés en faveur ou pour le compte de la clientèle		-	-		
Garanties reçues d'établissement de crédit Opérations en devises		-	-		
Garanties reçues de l'Etat et d'organismes publics		-	-		
Titres détenus (Bons du Trésor)		-	-		
Total Hors Bilan		-	-		

Tableau D : COMPTE DE RESULTATS (Montant en Ariary (MGA))

	Note	2021	2020
Produits d'intérêts		1.742.435.665,48	13.499.971,93
Charges d'intérêts		(1.906.106,66)	(8.584.216,13)
Revenus nets d'intérêts		1.740.529.558,82	4.915.755,80
-			
Produits d'honoraires et commissions		33.665.758.947,69	27.738.693.430,86
Charges d'honoraires et commissions		(19.067.577.929,24)	(16.999.095.498,63)
Revenus nets d'honoraires et commissions	12	14.598.181.018,45	10.739.597.932,23
Dividendes perçus		-	-
Revenus nets du portefeuille de transactions		-	-
Charges sur titres détenus		-	-
Profits nets du portefeuille d'investissements		-	-
Revenus nets des opérations en monnaie étrangère	13	(45.745.114,77)	97.544.303,68
Charges nettes sur CDL		-	-
Dotations provisions pour charges		-	-
Revenus nets sur autres opérations		-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		16.292.965.462,50	10.842.057.991,71
Charges administratives générales	14	(4.483.137.135,34)	(3.334.816.573,11)
Autres charges d'exploitation	15	(1.534.310.542,24)	(652.008.641,48)
Autres produits d'exploitation		-	-
RESULTAT AVANT IMPOT		10 275 517 784,92	6.855.232.777,12
Impôts sur les bénéfices	16	(2.427.169.790,53)	(1.785.737.772,72)
Impôts différés		147.595.449,94	38.009.267,46
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		7.995.943.444,34	5.107.504.271,86
Chargos ovtraordinairos			
Charges extraordinaires Produits extraordinaires		-	-
Floudits extraordinalles		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7.995.943.444,34	5.107.504.271,86

Tableau E : TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE Situation arrêtée au 31 Décembre 2021 (Montant en Ariary (MGA))

	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Intérêts perçus	1.742.435.665,48	13.499.971,93
Intérêts payés	(1.906.106,66)	(8.584.216,13)
Commissions perçues	36.151.639.825,15	27.738.693.430,86
Commissions payées	(19.024.394.106,97)	(16.999.095.498,63)
Encaissements sur instruments financiers	-	-
Décaissements sur instruments financiers	-	-
Encaissements clientèle	14.118.764.171,87	6.553.652.125,05
Décaissements clientèle	-	-
Sommes versées aux "créditeurs divers"	(6.153.551.114,66)	(5.461.633.025,46)
Impôts sur les résultats payés	(1.785.737.771,60)	(135.216.972,65)
Flux de trésorerie des activités ordinaires (1)	25.047.250.562,61	11.701.315.814,97
Encaissements sur activités extraordinaires	-	-
Versements sur activités extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie des activités extraordinaires (2)	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A) = (1) + (2)	25.047.250.562,61	11.701.315.814,97
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements sur cession d'immobilisations	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations	(2.108.252.072,70)	(641.415.783,87)
Décaissements sur acquisition des titres d'investissements	-	-
Dividendes perçus et quote part de résultat sur titres d'investissements	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(2.108.252.072,70)	(641.415.783,87)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Décaissements sur prêts et dettes assimilés	(193.090.311,23)	(709.343.084,76)
Dividendes payés et autres distributions effectuées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	(193.090.311,23)	(709.343.084,76)
Incidence des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE DE LA PERIODE (A) + (B) + (C)	22.745.908.178,68	10.350.556.946,34
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	50.832.284.172,04	40.481.727.225,70
Trésorerie et équivalent à la fin de l'exercice	73.578.192.350,72	50.832.284.172,04
Variation de la trésorerie de la période	22.745.908.178,68	10.350.556.946,34

Tableau F : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES Situation arrêtée au 31 Décembre 2021 (Montant en Ariary (MGA))

Rubrique	Capital social	Primes et réserves	Ecart d'évaluation	Résultat	Report à nouveau	Total
Solde au 31 Décembre 2019	500.000.000,00	50.000.000,00	-	4.793.098.680,78	3.865.398.130,07	9.208.496.810,85
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	(5.298.580,15)	(5.298.580,15)
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Profit net sur variation de juste valeur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Dividende 2019	-	-	-	-	-	-
Réserves 2019	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2019	-	-	-	(4.793.098.680,78)	4.793.098.680,78	-
Opération en capital	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2020	-	-	-	5.107.504.271,86	-	5.107.504.271,86
Solde au 31 Décembre 2020	500.000.000,00	50.000.000,00	-	5.107.504.271,86	8.653.198.230,70	14.310.702.502,57
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Profit net sur variation de juste valeur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Dividende 2020	-	-	-	-	-	-
Réserves 2020	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2020	-	-	-	(5.107.504.271,86)	5.107.504.271,86	-
Opération en capital	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2021				7.995.943.444,34	-	7.995.943.444,34
Solde au 31 Décembre 2021	500.000.000,00	50.000.000,00	-	7.995.943.444,34	13.760.702.502,56	22.306.645.946,89

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Montant en Ariary (MGA)

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITES

1.1 Forme de la Société

La Société Airtel Mobile Commerce SA a été créée le 05 Avril 2011 sous forme de Société Anonyme avec Administrateur Général et ayant comme siège social au Lot II J 1/AA Morarano Alarobia Immeuble S2.

Suivant la décision de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) référencée 012/2019 -CSBF du 06 Septembre 2019, Airtel Mobile Commerce S.A est agréé en qualité d'Etablissement de Monnaie Electronique (EME) et elle devient une Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Le capital social de Airtel Mobile Commerce SA s'élève à Ariary 500.000.000 au 31 Décembre 2021. Il est composé de 25.000 actions entièrement libérées et dont la valeur nominale est de Ariary 20.000 chacune.

1.2 Objet

Etant agréée en Etablissement de Monnaie Electronique (EME), Airtel Mobile Commerce SA effectue les opérations électroniques par téléphonie mobile ci-après, telles que définies par la loi n° 2016-056 du 02 Février 2017 sur la monnaie électronique et les établissements de monnaie électronique :

- Emission de monnaie électronique,
- Approvisionnement du support de monnaie électronique,
- Le retrait d'argent du support de monnaie électronique,
- Le transfert de monnaie électronique,
- Le stockage de monnaie électronique.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS ET DISPOSITIONS FISCALES

2.1 Etablissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux principes et dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits (PCEC 2005). Les dispositions du Guide annoté du Plan Comptable Général (PCG 2005) ont été prises comme référence pour certains éléments qui n'ont pas fait l'objet de mentions spécifiques par le PCEC 2005. Pour l'exercice sous revue, les mécanismes des comptes sont effectués selon la nomenclature du PCG 2005. Le basculement en mécanismes des comptes selon la nomenclature du PCEC 2005 est obligatoire pour Airtel Mobile Commerce SA entant qu'Etablissement en Monnaie Electronique et n'est pas fait encore pour l'exercice sous revue.

Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. établit ses comptes annuels suivant les conventions comptables de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes fondamentaux édictés par le PCEC 2005.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS ET DISPOSITIONS FISCALES (suite)

Les états financiers comprennent les éléments suivants :

- un bilan,
- · un hors-bilan,
- un compte de résultat,
- · un tableau des variations des capitaux propres,
- · un tableau des flux de trésorerie,
- une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'information sur les états financiers.

2.2 Présentation des états financiers

Présentation du bilan

Le bilan décrit séparément les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres à la date de clôture des comptes.

En plus des règles générales relatives à la présentation de l'information financière, le bilan d'Airtel Mobile Commerce Madagascar SA regroupe les actifs et passifs par nature et se présente dans un ordre de liquidité relative.

Présentation du compte de résultat

Le compte de résultat d'Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. regroupe les produits et charges et indique les montants des principaux types de produits et de charges.

Présentation du hors bilan

Le hors bilan décrit les transactions d'Airtel Mobile Commerce SA qui n'entrainent pas la comptabilisation immédiate d'éléments d'actifs ou de passifs dans le bilan, mais qui donnent lieu à des éventualités ou à des engagements.

Les éléments de hors bilan peuvent être générés par des transactions conclues pour le compte des clients ou par des opérations effectuées pour compte propre.

2.3 Méthode générale d'évaluation

2.3.1 Compte Global et Dépôts à la clientèle

Le « Compte Global » est un compte à vue identifié de l'établissement de Monnaie Electronique ouvert auprès des banques agréées par la CSBF dont la contrepartie représente les Unités Monétaires Electroniques (UME) qu'elle peut faire circuler dans le système MOBIQUITY. Pour la sécurité de ses clients, la CSBF exige que les montants du « Compte Global » doivent couvrir les montants des dépôts à la clientèle comptabilisés dans les états financiers de la société Airtel Mobile Commerce SA. Airtel Mobile Commerce SA peut seulement faire mouvementer ces comptes sous l'aval de la CSBF.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS ET DISPOSITIONS FISCALES (suite)

2.3.2 Comptabilisation des Commissions perçues

Les Commissions perçues à chaque transaction payante des clients constituent la quasi-totalité des chiffres d'affaires de la société Airtel Mobile Commerce SA. Elles sont calculées automatiquement dans le système MOBIQUITY suivant les tarifs officiels décidés par la Direction Générale et affichés dans les locaux des cash point. Mensuellement, la Société Airtel Mobile Commerce SA comptabilise les commissions perçues en classe 706 « Produits d'Honoraires et de Commissions » suivant les données issues du système MOBIQUITY.

2.3.3 Comptabilisation des Commissions payées

Au même titre que les Commissions perçues, les Commissions payées auprès des Aggregators (grossistes agrées) sont calculées automatiquement dans le système MOBIQUITY suivant les tarifs convenus dans les contrats liant Airtel Mobile Commerce SA et ces grossistes. Mensuellement, la Société Airtel Mobile Commerce SA comptabilise les Commissions payées en classe 62 suivant les données issues du système MOBIQUITY.

2.3.4 Conversion des opérations en devises

Les opérations en devises sont valorisées en Ariary (MGA) au cours du jour de chaque opération. Les gains ou pertes de change sont comptabilisés directement en « Compte de Résultat ».

Les taux de change appliqués à la clôture des comptes sont ceux communiqués par la Banque Centrale de Madagascar, à savoir :

	2021	2020
1 US Dollar (USD) =	MGA 3.956,66	MGA 3.824,84

2.3.5 Impôts et taxes

Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A. est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR);
- les droits d'enregistrement.

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus des Salariés et Assimilés (IRSA);
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers;
- la TVA sur les prestations étrangères.

3. IMMOBILISATIONS

(Montant exprimé en Ariary (MGA) Le tableau de variation des actifs immobilisés est détaillé ci-après :

December Com-	Valeur brute					Amortissement cumulé			Valeur nette comptable	
Description	1 Janvier 2021	Acquisition	Reclassification	Cession	31 Décembre 2021	1 Janvier 2021	Dotations	31 Décembre 2021	1 Janvier 2021	31 Décembre 2021
Immobilisations incorporelles										
Licences	2.623.206.358,46	470.361.182,98	-	-	3.093.567.541,44	1.697.960.462,30	800.896.995,88	2.498.857.458,18	925.245.896,16	594.710.083,26
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
	2.623.206.358,46	470.361.182,98	-	-	3.093.567.541,44	1.697.960.462,30	800.896.995,88	2.498.857.458,18	925.245.896,16	594.710.083,26
Immobilisations corporelles										
Constructions	599.132.500,00	1.877.916.008,63	-	-	2.477.048.508,63	599.132.500,00	720.278.678,89	1.319.411.178,89	-	1.157.637.329,75
Aménagements, agencements, installations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations Techniques	943.740.510,24	-	-	-	943.740.510,24	943.740.510,24	-	943.740.510,24	-	-
Mobiliers et matériels de bureau	11.392.200,00	-	-	-	11.392.200,00	11.391.994,52	205,48	11.392.200,00	205,02	-
Matériels informatiques	2.829.386.124,59	-	-	-	2.829.386.124,59	2.822.853.200,50	5.105.061,55	2.827.958.262,05	6.532.924,32	1.427.862,54
Matériels et outillages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4.383.651.334,83	1.877.916.008,63	-	-	6.261.567.343,46	4.377.118.205,25	725.383.945,92	5.102.502.151,17	6.533.129,34	1.159.065.192,29
Immobilisations corporelles en cours	56.283.406,66	175.558.486,07	-	-	231.841.892,73	-	-	-	56.283.406,66	231.841.892,73
TOTAL	7.063.141.099,95	2.523.835.677,68	-	-	9.586.976.777,63	6.075.078.667,55	1.526.280.941,80	7.601.359.609,35	988.062.432,40	1.985.617.168,28

4. IMPOTS DIFFERES ACTIF

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)		
	2021	2020	
Solde au 31 Décembre 2020	38.009.267,46	10.799.883,86	
Différences temporelles sur :			
- Résultat déficitaire reportable	-	(5.501.303,71)	
- Amortissements	-	(5.298.580,15)	
- Provisions sur actifs courants	147.595.449,65	38.009.267,46	
Solde au 31 Décembre 2021	185.604.717,11	38.009.267,46	

Le solde de Ariary 185.604.717,11est constitué des impôts différés calculés sur les provisions sur congé et sur les bonus de performance du personnel.

5. TRESORERIE ET SOLDE AVEC LA BANQUE CENTRALE

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)		
	2021	2020	
Billets et monnaies	461.265.936,77	540.474.100,60	
Banque Centrale	-	-	
Valeurs à compenser	-	-	
	461.265.936,77	540.474.100,64	

La rubrique « Billets et monnaies » correspond aux avoirs en caisse en monnaie électronique.

6. AVOIRS - ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)		
	2021	2020	
(6.1)	60.608.133.105,26	-	
(6.2)	11.769.812.858,69	49.552.829.620,66	
(6.3)	738.980.450,00	738.980.451,00	
	73.116.926.413,95	50.291.810.071,66	
	(6.2)	2021 (6.1) 60.608.133.105,26 (6.2) 11.769.812.858,69 (6.3) 738.980.450,00	

6.1 Cette rubrique concerne les comptes globaux ouverts auprès de la BOA, BGFI, BMOI et ACCESS Banques avec des restrictions de fonctionnement selon l'instruction N° 003-2017 de la Commission de Supervision Bancaire et Financier. Airtel Mobile Commerce Madagascar SA est dans l'obligation de maintenir ce compte pour un montant équivalent à celui de la monnaie électronique en circulation, dont la contrepartie équivalente est reportée au Passif du Bilan sous la rubrique « Dépôt Clientèle ».

6. **AVOIRS - ETABLISSEMENTS DE CREDIT** (suite)

6.2. Compte ordinaire débiteurs- Etablissements de crédits :

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIA	ARIARY (MGA)	
	2021	2020	
Banque BOA	4.282.349.205,23	23.135.701.463,58	
Banque BGFI	4.631.296.310,22	25.473.858.265,88	
Banque BNI	186.479.309,70	23.986.741,87	
Banque BMOI	2.669.688.033,54	919.283.149,33	
	11.769.812.858,69	49.552.829.620,66	

Globalement, la baisse de cette rubrique est justifiée par le virement de certaines sommes venant des comptes banques ordinaires pour renflouer les comptes globaux.

6.3 Les autres avoirs représentent les monnaies électroniques détenues auprès de MVola et Orange Money, dans le cadre de l'inter opérabilité.

7. AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

		ARIARY (MGA)	
		2021	2020
Avance Spéciale		250.000,00	2.548.000,00
Dépôts et cautionnement versés	(7.1)	8.191.333,14	139.006.253,34
Charges payées d'avance		22.882.293,25	1.141.790,08
Intercompagnies	(7.2)	15.603.623.684,69	18.089.504.562,15
Etats-Impôts débiteurs	(7.3)	2.947.313.378,99	870.478.163,71
		18.582.260.690,07	19.102.678.769,28

- 7.1 Le compte « Dépôts et cautionnement versés » enregistre en 2020 les cautions émises en faveur du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) ainsi que du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans le cadre du partenariat avec ces organisations. En effet, Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A assure la distribution des transferts de fonds vers les bénéficiaires désignés par ces Organisations. Cette baisse est due au remboursement partiel des cautions sur FID dont les prestations ont été achevées en 2021.
- 7.2 Le compte « Intercompagnies » enregistre les créances sur Airtel Madagascar portant sur l'utilisation par ce dernier du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties (Achats de téléphones, Mifi, easy recharge,...). La baisse de cette rubrique est l'effet conjuguée des nouvelles facturations émises par Airtel Mobile Commerce SA au cours de l'exercice 2021 et des paiements fait par Airtel Madagascar SA à raison de 100.000 USD par mois en 2021.
- 7.3 La rubrique « Etats impôts débiteurs » correspond aux acomptes sur les impôts sur les revenus payées par Airtel Mobile Commerce SA au cours de l'exercice 2021 et la TVA relative aux factures impayées des partenaires.

8. DEPÖT A LA CLIENTELE

Le montant de la rubrique « Dépôts à la clientèle » au 31 Décembre 2021 s'élèvent à Ariary 58.685.167.184,04. Il s'agit des Unités Monétaires Electroniques (UME) que AIRTEL MOBILE COMMERCE SA peut faire circuler dans le système MOBIQUITY. Ce compte a une contrepartie dans ses comptes bancaires dénommé « Comptes Globaux » (Cf. Note 6.1.) suivant les exigences de la CSBF.

9. AUTRES PASSIFS

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

		2021	2020
Etat - TVA collectée sur service	(9.1)	3.440.417.767,55	4.973.222.938,90
Etat – IRCM		24.946.904,82	54.160,87
Etat - IGR-CNaPS		23.419.927,75	17.616.556,39
Etat – IR à Payer	(9.2)	2.427.169.790,36	1.645.019.494,28
Fournisseurs à payer	(9.3)	1.881.980.738,06	1.201.878.483,10
Personnel créditeurs		257.196.549,91	229.461.311,10
Airtel Madagascar SA	(9.4)	5.127.204.188,01	3.741.655.902,51
Autres créditeurs		157.525.928,79	-
		13.339.861.795,24	11.808.908.847,15

- 9.1 Le compte « TVA collectée sur service » correspond aux TVA collectées du mois de Décembre à déclarer en Janvier 2021 ainsi que les TVA collectées sur le partage de revenu entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce SA impayées (Revenu collection et Churn chez Airtel Mobile Commerce SA).
- **9.2** La rubrique « Etat- IR à payer » correspond à l'IR dû pour l'exercice 2021. Cette hausse résulte de l'augmentation du résultat fiscal par rapport à l'année dernière.
- **9.3** Cette augmentation est due aux provisions des factures de maintenance du prestataire COMVIVA (fournisseur du système MOBIQUITY) et des factures sur acquisitions des nouvelles immobilisations impayées au 31 Décembre 2021.
- 9.4 Cette rubrique enregistre la totalité des dettes à payer envers Airtel Madagascar S.A. dans le cadre de partage de revenu (USSD services, SMS services, Facility cost, management fees, IT cost) et aux transferts des coûts de construction des Airtel Money Branch dans les comptes de Airtel Mobile Commerce SA en 2021 qui sont supportés par Airtel Madagascar SA avant.

10. EMPRUNTS ET TITRES SUBORDONNES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)	
	2021	2020
Airtel Madagascar SA	-	193.090.311,69
	-	193.090.311,69

Ce poste correspond à l'avance de fonds accordée par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce SA, suivant le contrat signé le 15 Décembre 2015, les intérêts de cet emprunt est de 3% l'an.

En 2021, Airtel Mobile Commerce Madagascar SA a procédé au remboursement de la totalité de cette avance et aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

11. CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	Capital social	Réserves légales	Résultat	Report à nouveau	Total
Solde au 31 Décembre 2020	500.000.000,00	50.000.000,00	5.107.504.271,86	8.653.198.230,71	14.310.702.502,56
Affectation du résultat 2020	-	-	(5.107.504.271,86)	5.107.504.271,86	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2021	-	-	7.995.943.444,34	-	7.995.943.444,34
Solde au 31 Décembre 2021	500.000.000,00	50.000.000,00	7.995.943.444,34	13.760.702.502,57	22.306.645.946,89

Le 23 Mars 2019, Airtel Mobile Commerce BV et Airtel Mobile Commerce Holdings BV, actionnaires de la société, ont procédé à une cession d'une partie de leurs actions au profit de la société Airtel Mobile Commerce Madagascar BV et Madame Jantina Catharina Uneken-Van De Vreede.

A la suite de ces opérations de cession, le capital social de MGA 500.000.000 composé de 25.000 actions de valeur nominale MGA 20.000 chacune se répartit comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en MGA	Pourcentage
Airtel Mobile Commerce BV	25	500.000	0,1
Airtel Mobile Commerce Holdings BV	25	500.000	0,1
Airtel Mobile Commerce Madagascar BV	24.940	498.800.000	99,76
Madame Jantina Catharina Uneken-Van De Vreede	10	200.000	0,04
Total	25.000	500.000.000	100

Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2021, le résultat de l'année 2020 a été affecté en totalité en Report à nouveau.

12. REVENUS NETS D'HONORAIRES ET COMMISSIONS

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA	
	2021	2020
Produits d'honoraires et de commissions		
Commissions clientèles	33.665.758.947,69	27.738.693.430,86
Sous-total	33.665.758.947,69	27.738.693.430,86
Charges d'honoraires et de commissions	(19.067.577.929,24)	(16.999.095.498,63)
Sous-total	(19.067.577.929,24)	(16.999.095.498,63)
Revenus nets d'honoraires et commissions	14.598.181.018,45	10.739.597.932,23

La hausse des « Produits d'honoraires et de commissions » résulte des actions commerciales réalisées depuis Janvier 2021, notamment de l'implémentation d'une promotion de Bonus sur le Cash-In.

La hausse des charges « d'honoraires et de commissions » est due à l'augmentation des opérations de cash-out suite aux actions marketing.

13. REVENUS NETS DES OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

ARIARY (MGA)		(MGA)
•	2021	2020
•		
(13.1)	8.983.611,41	159.464.895,16
•	8.983.611,41	159.464.895,16
(13.2)	(54.728.726,18)	(61.920.591,48)
	(45.745.114,77)	97.544.303,68
	` · · · -	2021 (13.1) 8.983.611,41 8.983.611,41 (13.2) (54.728.726,18)

- **13.1** En 2020, la hausse de la rubrique « Profit de réévaluation journalière » est due à la réalisation de gain de change lors du transfert des immobilisations en cours de Airtel Mobile Commerce SA (projet de mise en place de logiciel de détection de fraudes) à Airtel ZAMBIA ce qui n'était pas le cas en 2021.
- **13.2** Ce poste est constitué par les pertes de change réalisées par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA suite aux paiements des factures des fournisseurs étrangers notamment celles de COMVIVA.

14. CHARGES ADMINISTRATIVES GENERALES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

		ARIARY (MGA)	
		2021	2020
Charges de personnel	(14.1)	1.059.597.993,35	1.189.305.578,47
Charges externes	(14.2)	3.414.542.958,28	2.137.613.994,64
Impôts, taxes et versements assimilés		8.996.183,71	7.897.000,00
		4.483.137.135,34	3.334.816.573,11

14.1 Les charges de personnel sont détaillées comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

ADIADY (MCA)

	ARIARY (MGA)	
	2021	2020
Charges salaries et indemnités	868.131.557,37	1.103.247.070,12
Autres avantages du personnel	159.704.541,38	59.222.297,25
Autres charges sociales	31.761.894,60	26.836.211,10
	1.059.597.993,35	1.189.305.578,47

La baisse des « Charges salariées et indemnités » est due au départ de Airtel Mobile Commerce SA Director de sales et distribution au cours de l'exercice 2021.

14.2 Les charges externes sont détaillées comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

		ARIARY (MGA)	
		2021	2020
Loyers		66.716.802,27	100.142.545,96
Assurances et Maintenances	(a)	1.021.150.651,27	528.250.095,91
Personnel extérieur à l'entreprise		340.410.412,50	209.827.448,26
Honoraires et commissions	(b)	978.127.660,34	639.952.098,31
Publicités, relations publiques	(c)	401.928.683,18	158.513.771,57
Transports et déplacements		41.876.400,03	92.711.796,01
Postes et télécommunications		213.232.465,02	181.323.047,14
Frais bancaires		60.635.124,40	25.632.104,98
Autres charges administratives		290.464.759,27	201.261.086,50
		3.414.542.958,28	2.137.613.994,64

a. Cette rubrique englobe les frais de maintenances informatiques relatifs aux prestations fournies par COMVIVA pour la maintenance de la Plateforme MOBIQUITY et aux partages des coûts relatives aux systèmes informatiques utilisés par le groupe à raison de Ariary 59.238.534,00 par mois depuis de Avril 2021 à Décembre 2021, il s'agit d'une nouvelle charge supportée par Airtel Mobile Commerce SA pour l'exercice 2021.

14. CHARGES ADMINISTRATIVES GENERALES (suite)

b. Les honoraires et commissions se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)	
	2021	2020
Honoraires d'audit	31.192.838,28	117.363.947,87
Honoraires d'assistances techniques	946.934.822,06	522.588.150,44
	978.127.660,34	639.952.098,31

Les « Honoraires d'audit » sont relatifs aux travaux de Commissariat aux comptes de l'exercice 2021.

Les « Honoraires d'assistances techniques » correspondent au management fees au niveau local relatif aux traitements des ressources humaines de Airtel Mobile Commerce SA par Airtel Madagascar SA et au management fees versé au Groupe. La hausse est justifiée par les frais de voyages et allocations des staffs à Dubaï facturés par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce SA.

c. Le poste « Publicités, relations publiques » se compose des éléments suivants :

ARIARY (MGA)	
2021	2020
310.395.238,52	66.106.532,31
677.083,33	73.825.046,86
90.856.361,33	18.582.192,40
401.928.683,18	158.513.771,57
	2021 310.395.238,52 677.083,33 90.856.361,33

La hausse de cette rubrique est due aux honoraires du prestataire Media Clic dans le cadre de la promotion sur réseaux sociaux et animations sur site web de Airtel Mobile Commerce SA pour accroître la visibilité de cette dernière.

15. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)	
	2021	2020
Dotations aux amortissements	1.526.280.941,80	651.691.058,56
Autres	8.029.600,44	317.582,92
	1.534.310.542,24	652.008.641,48

La hausse des dotations aux amortissements de l'exercice 2021 est due aux enregistrements des amortissements relatifs aux actifs corporels cédés par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce SA au cours de 2021 (AIRTEL MONEY BRANCH).

16. IMPOTS SUR LES REVENUS

Ce poste s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2021 et 2020 :

	ARIARY (MGA)	
	2021	2020
Impôts sur les revenus de l'exercice	2.427.169.790,53	1.785.737.772,72
	2.427.169.790,53	1.785.737.772,72

Au titre de l'exercice 2021, Airtel Mobile Commerce SA affiche un résultat fiscal bénéficiaire d'Ariary 12.135.848.952,63. L'IR dû de l'exercice s'élève alors à Ariary 2.427.169.790,53. Au cours de l'exercice 2021, la société a versé des acomptes d'IR de Ariary 1.785.737.772,72. En conséquence, l'IR à payer par la société s'élève à Ariary 641.432.017,81.

17. OPERATION HORS BILAN

La caution de BOA France est arrivée à échéance en Février 2018. Dans le cadre du passage à une EME, la caution avec BOA France n'a pas été renouvelée.

18. CONTINUITE D'EXPLOITATION

L'activité de la société est en phase expansion car durant les trois exercices successifs, elle commence à réaliser des bénéfices. Au 31 Décembre 2021, la situation nette de la société s'élève à Ariary 22.306.645.946,89 et la Direction de la société compte poursuivre et à développer ses activités. Ainsi, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

19. EVENEMENTS POST CLOTURE

A la date de ce rapport d'audit, aucun évènement postérieur à la clôture nécessitant des écritures d'ajustement des états financiers ou des notes annexes n'est survenu.



Delta Audit

Delta Audit Associés

Immeuble Tsimahafotsy Lot III 100 PL Bis Rue Ratovo R. Henri Mahamasina Antananarivo 101 Madagascar PO Box 241

Tel : +00 (261) 20 22 278 31 +00 (261) 20 22 653 73 Fax : +00 (261) 20 22 210 95 E-mail :deltadt@deltaaudit.mg

deltadt@moov.mg Site web : www.deltaaudit.com NIF : 3000006925

Stat :69 202 11 1994 000 813 RCS :2003 B 00140

Aux Actionnaires de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA

Rapport Spécial

du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par les articles 464 à 474 de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 exercice clos au 31 Décembre 2021

Messieurs,

Nous avons été informés des opérations ci-après au cours de l'exercice 2021 et entrant dans le cadre des articles 464 à 474 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 :

- 1 Conventions ou contrats autorisés durant les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice 2021 :
 - Contrat de services avec Airtel Madagascar SA en date du 16 Décembre 2015
 Contrat d'avances de fonds par Airtel Madagascar SA au profit d'Airtel Mobile
 Commerce SA rémunérés à 3% l'an ainsi que le partage des revenus générés par les
 transactions Airtel Money au titre de l'utilisation du réseau d'Airtel Madagascar SA fixé
 à 3% du total des revenus générés suivant l'avenant N°1 à ce contrat.

Le solde des avances de fonds reçues d'Airtel Madagascar S.A. au 31 Décembre 2021 est nul.

- Commercial Agreement for the Provision of USSD and SMS Services Contrat ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois années et portant sur le partenariat sur l'utilisation du service Airtel Money dans le cadre des services à valeur ajoutée fournie par Airtel (USSD et SMS). Dans le cadre du contrat, Airtel Madagascar SA facture Airtel Mobile Commerce Madagascar SA aux tarifs en vigueur. Le montant facturé par Airtel Madagascar à Airtel Mobile Commerce Madagascar au titre de l'exercice 2021 est de MGA 213.232.466,13 HT.
- Memorandum of Understanding relating to Revenue share for churn
 Contrat ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile
 Commerce Madagascar SA, pour une durée indéterminée et portant sur un partage de
 revenu généré par la réduction du taux de « churn » sur la base de clients d'Airtel
 Madagascar SA, résultant de l'utilisation des comptes Airtel Money. Le taux convenu
 est de 25% du « Net Incremental Life ». Le montant facturé par Airtel Mobile
 Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 est de
 MGA 912.942.655,57 HT.

Rapport Spécial (suite)

du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par les articles 464 à 474 de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 exercice clos au 31 Décembre 2021

- Agreement for Airtel Money Cash Collection Services

Contrat ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de deux ans, portant sur l'utilisation par Airtel Madagascar du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties. Conformément au contrat, Airtel Madagascar SA est tenu de payer à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, 2% de la valeur des transactions. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 est de Ariary 2.042.370.187,80 HT.

Management Support Services Agreement

Contrat ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois ans, portant sur l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA. Conformément au contrat, les coûts engagés par Airtel Madagascar SA au profit de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, sont refacturés à cette dernière avec une majoration de 7%. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 est de Ariary 753.514.744,68 HT.

Facility Cost Allocation: Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar et Airtel Mobile Commerce Madagascar, pour une durée de trois ans, portant sur le frais du conseil d'administration ainsi que le nombre des dirigeants Airtel money payé par Airtel Madagascar. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2021 est de Ariary 254.857.367,05 HT.

Common shop cost allocation: Contrat ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois ans, relatif à l'utilisation par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA des cash point appartenant à Airtel Madagascar SA. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, au titre de l'exercice 2021 est de Ariary 22.084.402,67 HT.

Contrat de mise à disposition d'espace à usage de bureau administratif avec Airtel Mobile Commerce, au bâtiment S2 sis à Morarano Alarobia de 86 m2. Le contrat prend effet à compter du 1^{er} Avril 2020 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Le loyer s'élève à 10 Euro Hors taxes par m2 avec 8% de charges communes, soit un total de Euro 860 hors taxes et hors charges communes. Le taux de l'Euro est fixé à Ariary 4.188,90.

2 Conventions ou contrats conclus au cours de l'exercice 2021 : NEANT

Antananarivo, le 14 Avril 2022

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit

Sahondra RASOARISOA Partner Lovaniaina RANDRIANARIJAONA Expert-Comptable